

• (1550)

Peut-être croyez-vous, monsieur le Président, que ce sont là les propos d'un député du Nouveau parti démocratique ou, encore mieux, d'un député de la loyale opposition de Sa Majesté, le parti libéral du Canada. Il n'en est rien. C'est le ministre des Finances qui a prononcé ces paroles en parlant de la taxe de vente fédérale.

D'où vient donc cette citation? Des documents budgétaires déposés par le ministre des Finances. Qu'a fait l'homme de Bay Street au sujet de la taxe de vente fédérale? A-t-il tenté de la diminuer, comme on serait logiquement porté à le penser d'après les déclarations contenues dans son exposé budgétaire? Non, il en élargit l'application aux friandises pour enfants.

Il a dit aux jeunes de notre pays que c'était une taxe épouvantable, injuste et inefficace, qu'elle faisait disparaître insidieusement des emplois. Cependant, que fait-il? Il l'étend aux grignotines des enfants. Je trouve très alarmante l'hypocrisie dont il fait preuve. En fait, il est consternant que le ministre des Finances veuille faire une chose pareille étant donné les déclarations de son budget. Malheureusement, nous en sommes arrivés à accepter ce genre de conduite de la part du gouvernement du Canada, qui se retrouve dans tant d'initiatives gouvernementales.

D'autres questions étaient abordées dans le budget du ministre des Finances. Le 11 décembre 1979, j'ai assisté à une conférence à Toronto. Ce soir-là, j'ai regardé la télévision pour apprendre que le gouvernement d'alors avait été battu, parce qu'il avait présenté à la Chambre des communes un budget qui entraînait une augmentation du prix de l'essence de 18c. le gallon. Les Canadiens l'ont massivement rejeté comme l'ont montré le nombre de sièges gagnés ensuite par mon parti et par le Nouveau parti démocratique et le recul du parti d'en face. Ils ne voulaient pas que le prix de l'essence augmente d'autant que le proposait le gouvernement conservateur d'alors.

Qu'avons-nous dans le budget actuel? Quelles ont été les conséquences cumulées des budgets du ministre des Finances? D'un côté, il a augmenté l'essence de 1c. le litre. Quelques jours plus tard, et non pas des semaines, ni des mois, ni des années plus tard, l'industrie a décidé de majorer le prix de l'essence, au détriment des automobilistes et des divers secteurs de l'économie.

La taxe de vente du carburant a augmenté d'environ 4c. le litre ou 18c. le gallon depuis que le gouvernement conservateur et le premier ministre (M. Mulroney) ont pris le pouvoir en septembre 1984. Cela fait rire les députés d'en face. Ils se réjouissent des augmentations du prix de l'essence. Je veux leur faire savoir que les Canadiens des différentes régions de notre pays pensent que l'augmentation du prix de l'essence ne va pas seulement nuire à l'agriculture et aux pêcheries, mais elle aura aussi des conséquences catastrophiques sur un secteur de l'économie qui présente d'énormes possibilités de croissance, tous les partis politiques en conviennent, le secteur du tourisme. Monsieur le Président, 75 p. 100 de nos voisins au sud de la frontière qui viennent au Canada le font en automobile. Que leur dit l'État canadien? Que leur a dit le gouvernement? Il établit des barrages routiers. Il ne veut pas que les touristes

Le budget—M. Dingwall

viennent dans notre pays. Sinon, le gouvernement n'appuierait certainement pas des augmentations aussi énormes du prix de l'essence.

On pourrait arguer avec raison que le budget fédéral actuel ne contenait qu'une augmentation de 1c. J'en conviens. Cependant, cela a incité le secteur privé à augmenter à son tour le prix de l'essence au gallon. Petro-Canada, qui a pour mission de servir nos concitoyens et de leur ouvrir une fenêtre sur l'industrie pétrolière et gazière, a majoré le prix du gallon d'essence. Le gouvernement avait tout loisir de lui adresser une directive, aux termes de la Loi sur l'administration financière—et c'est probablement ce qu'aurait voulu faire le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'il était chargé de cette société—pour l'avertir clairement de ne pas augmenter de deux cents le prix du gallon d'essence.

J'espérais pourtant que les députés d'en face se rendraient compte des terribles répercussions de cette hausse de la taxe de vente sur le gallon d'essence dans les différents secteurs économiques et auprès de la population en général. Nous perdrons des emplois à cause de ce budget.

Des compressions substantielles de 150 millions de dollars sont prévues à l'ACDI. C'est pourtant ce même gouvernement qui jurait hier encore, à entendre les monologues et les réflexions des différents ministres, qu'il s'intéressait autant au commerce multilatéral qu'au commerce bilatéral. Nous avons donc de bonnes raisons, en toute objectivité, de le taxer d'hypocrisie après avoir bien examiné les compressions décrétées pour l'ACDI et d'autres secteurs de ce ministère.

D'autres mesures budgétaires obligeront les employeurs à verser deux fois par mois les cotisations à l'assurance-chômage et au Régime de pensions du Canada. C'est tout nouveau. Nous savons bien que c'est un procédé astucieux, un truc comptable, pour tripoter le déficit.

On a réduit les dépenses militaires de 200 millions de dollars alors que le gouvernement avait promis de les augmenter de façon substantielle. Mais la plus grosse réduction—et je le souligne pour la gouverne des députés d'en face—est celle de 39 p. 100 pratiquée dans l'enveloppe du développement économique régional. Le gouvernement s'est dit soucieux du développement régional, il a dit vouloir multiplier les possibilités économiques des habitants des différentes régions du Canada. Mais lorsqu'il s'agit d'accorder des crédits et de mettre en oeuvre de programmes novateurs pour aider les habitants des régions défavorisées, que nous propose-t-on? De réduire de 39 p. 100 les crédits destinés à l'enveloppe du développement économique régional.

• (1600)

Le ministre des Finances a répété à maintes et maintes reprises qu'il avait accordé des dégrèvements fiscaux à l'est de la Nouvelle-Écosse, qu'il avait mis en oeuvre le Programme de développement de l'Atlantique ainsi que le Programme Entreprises Atlantique, et qu'il avait favorisé l'emploi et l'immigration. Mais nous savons que ces mesures sont inefficaces, car le premier ministre a déclaré en août 1986, comme en a fait état le *Globe and Mail*: